

**Présents**

Roland Cros (Président), François Chesneau, José De Casas-Fernandez, David Anquetil (trésorier), Henri Moreno (trésorier adjoint), Céline Cavallin, Marie-Pierre Charpail (secrétaire), Danièle Akrich (secrétaire et rédactrice du compte-rendu)

**Excusés**

Marie-Claire Johanny, Chantal Lumineau (secrétaire adjointe), Aurélia Nicolini, Allan Desquins,

**Ordre du jour**

1. Bilan des marchés
2. Point financier (subventions...)
3. Adhésion (fiche de demande d'adhésion, adhésion 2013...)
4. Le site
5. Frais de déplacements pour les réunions du CA
6. Cotisation
7. Préparation AG (date Ordre du jour, procurations, vote secret...)
8. Projets 2013

**1. Bilan des marchés**

**Bergerac**

Le chiffre global des ventes est en hausse et la moyenne des ventes par potier est à peu près la même que l'an dernier (le nombre de potiers ayant augmenté). Tout est payé, tout est encaissé, on a reçu toutes les subventions. Il y a un excédent de 100 €. La subvention versée par AAF s'élève à 200 € (4 adhérents x 50 €)

Prochain marché : 4 et 5 mai 2013

Candidatures à adresser à Marie-Claire Johanny, au plus tard le 10 janvier 2013

**Lauzerte**

La moyenne des ventes par potier est remontée à 720 pour 35 potiers. L'Office de tourisme nous apporte toujours une aide précieuse. Espérons que cela dure. La mairie n'a plus assuré la publicité dans la presse à cause du non renouvellement des accords avec la Dépêche. Patrick Torc'h nous a fait de superbes panneaux peints qui ont rendu

la manifestation visible. Les animations « planche à barbotine » qui ont eu lieu avant le marché dans les écoles ont permis d'avoir du rédactionnel dans les journaux. Par contre, l'animation « planche à barbotine » durant le marché n'a pas fonctionné, il aurait fallu un animateur dédié. Le totem : le principe est intéressant mais pas assez de participation des potiers. Peut-être faut-il « indemniser » les potiers pour leur travail, mais dans ce cas il faut trouver le moyen de faire payer les clients. (exemple donné à Villandraut où ils ont pu récupérer la somme de 1000 euros avec une personne, rémunérée qui faisait l'accueil, cela permettait aussi de connaître la fréquentation). Pour les tombolas, il faut une autorisation (dossier à déposer en mairie qui transmet en préfecture).

D'après l'Office de Tourisme, le jour du marché de potiers a été cette année le meilleur jour de fréquentation de Lauzerte.

Prochain marché : 6 et 7 juillet 2013

Pour les adhérents, une invitation sera envoyée en temps et en heure.

## **Saint Céré**

La moyenne est passée d'environ 900 à 750. Le marché a eu lieu cette année le week-end. On va le remettre en semaine comme l'an passé. C'est maintenant Maryse, Yvan et Fabienne qui s'en occupent. Jacquin s'est totalement retiré. Il n'y a pas eu de publipostage cette année (4000 l'an passé). David fait remarquer que le publipostage c'est bien de le faire de temps en temps mais pas tout le temps et de tenir compte des zones de diffusion des journaux gratuits où on a déjà mis de la pub pour que ça ne soit pas redondant.

Tout est soldé, tout est payé. On est à -1700 euros. On attend les subventions. On espérait 900 euros des AAF, c'est ce qui a été budgété. On doit finalement s'attendre à 500 euros.

Prochain marché : jeudi 8 et vendredi 9 août

Candidatures à adresser à Maryse Fontaine, ou Yvan Bodin-Questerbert ou Roland Cros avant le 15 janvier 2013

## **Sélection des potiers**

La règle, double, des 20 potiers adhérents à TNSO et de la rotation tous les deux ans est compliquée à appliquer. Pour simplifier, on opte pour donner la priorité aux adhérents de TNSO tout en veillant à leur rotation et à un équilibre avec les potiers non adhérents à TNSO. Ce qui implique de sélectionner d'abord les adhérents TNSO et ensuite les potiers extérieurs à l'association.

## **2. Point financier**

La compta est saine, elle assure les frais de fonctionnement de l'association. Le principe du référent par marché, c'est bien. David est content. Tout va bien. Mais son mandat de comptable se terminant, il ne souhaite pas le renouveler.

## **Subventions**

Finalement, AAF continue de subventionner 50 euros par potier adhérents à AAF par marché. Nous avons constitué un dossier pour une demande de subvention globale,

comme nous en avait parlé Michel Golstyn, et selon le formulaire fourni par AAF mais en pratique ils n'en ont pas tenu compte...

### **3. Adhésions**

#### **Fiche de demande d'adhésion**

Elle concerne les nouveaux adhérents. Ci-joint la nouvelle version corrigée.

#### **Candidatures 2013**

Les candidats à l'adhésion pour 2013 seront invités à l'AG, sans droit de vote. Leur adhésion ne sera décidée qu'au CA suivant.

#### **Adhésions 2012**

Il semblerait que Daniel Azuelos ne tourne pas ses pièces et achète son biscuit. Nous ne souhaitons donc pas renouveler son adhésion.

Quant à Léon Serre, ses justificatifs n'étant de première fraîcheur, nous veillerons à obtenir des justificatifs récents (moins d'un an) avant d'accepter de renouveler son adhésion.

### **4. Le site**

Durant le premier semestre, l'actualisation du site par Marie-Astrid a coûté 390 euros. Elle devrait être moins chère pour le second semestre puisqu'il n'y a pas de nouvelles adhésions et parce que le tarif est dégressif. On va faire le point avec Aurélia pour savoir où elle en est et ce qu'elle peut faire. (contact pris avec Aurélia, pour l'instant seule Marie Astrid est capable de tenir le site à jour, Aurélia et Marie-Astrid n'ayant pu se rencontrer pour une formation – Aurélia essaie de reprendre contact avec Marie-Astrid)

François essaie d'avoir un bilan d'activité du site (fréquentation...) par Marie-Astrid.

### **5. Frais de déplacements pour les réunions du CA**

Les membres du CA ont calculés leurs frais de déplacement (frais kilométriques 0,25 euros le kilomètre+ frais d'autoroute) pour venir au CA à Moissac : cela s'échelonne entre 10 euros et 100 euros par personne (sans compter de co-voiturage). Soit pour les membres actuels un total de 555 euros par CA et 1110 euros pour l'année. Il paraît juste à tous que ces frais soient pris en compte. Reste à les financer.

### **6. Cotisation 2013**

Pour 2012, l'adhésion à Terres de solidarité et le CNC, s'élevait à 14 euros mais nous n'avions appelé que 12,5 euros, le surplus a de fait été payé par l'association.

Pour la partie TNSO proprement dite, pour 2012 la cotisation s'élevait à 30 euros nous allons proposer une augmentation de 10 euros qui permettra de financer les deux déplacements du CA.

## **7. Préparation de l'AG**

### **Date et lieu**

Le Lundi 7 janvier 2013 à la médiathèque de Cazes Mondenard. La salle est réservée par François (gratuite). Deux possibilités : soit un repas au nouveau restaurant voisinant avec la médiathèque, on essaie de négocier un prix, soit auberge espagnole, l'apéro étant offert par l'association.

### **Ordre du jour**

Rapport moral

Rapports d'activité

marchés de Bergerac, Lauzerte et Saint Céré  
boutique du Pot à l'envers

Rapport financier avec budget provisionnel

Cotisation

Renouvellement du CA

La vie du site

Les JNC

Projet 2013 (marché potier de Toulouse, édition d'un fascicule...)

Questions diverses

### **Vote secret**

Le vote des membres du CA se fera à bulletin secret.

### **Procuration**

Les procurations doivent être nominatives et non distribuées au hasard.

## **8. Les projets pour 2013**

### **Marché de Toulouse**

Ça y est contact a été pris avec la personne déléguée à l'artisanat à la mairie de Toulouse. On attend sa réponse. Pour les dates on hésite entre le printemps et l'automne avec une préférence pour le printemps. Pour le lieu : le Capitole (c'est très bien parce que c'est facile à trouver et à se garer mais on aura l'air perdu dans une si grande place), les allées Jules Guesdes, la prairie des filters ou le quai de la Daurade (attention au mélange avec les manifestations organisées par Little market, brocantes, peintre du dimanche). Rien n'est tranché.